

Introduction et nidification de la Perruche à collier (*Psittacula krameri*) en Algérie

Amina FELLOUS, Riadh MOULAI & Jean-Paul JACOB

La Perruche à collier (*Psittacula krameri*) est répandue dans les régions afrotropicale et asiatique. C'est une espèce des savanes arborées et de leurs milieux dérivés ou structurellement analogues. En Afrique, elle fréquente les formations arborées du Sahel, pour l'essentiel entre 8 et 16° de latitude Nord. En Asie, elle vit plutôt en zones cultivées à proximité des jardins des villages et villes. Cette espèce est sans doute le psittacidé le plus fréquemment introduit dans d'autres régions du globe, entre autres en Europe où elle est connue d'un nombre croissant de pays, avec des populations devenues parfois importantes (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne et Belgique). Dans ces régions, la distribution est concentrée dans des régions urbaines riches en parcs et jardins arborés. La densité peut y devenir importante comme à Bruxelles où plus de six mille individus ont été dénombrés aux dortoirs en juin 2005, ce qui constitue une des plus fortes concentrations européennes de l'espèce (WEISERBS & JACOB, en prép.). La présence semble plus réduite dans le sud du continent, notamment en France où l'espèce semble seulement en train de s'installer.

Historique en Algérie

La Perruche à collier n'est pas mentionnée dans les différentes avifaunes nationales (HEIM DE BALZAC & MAYAUD, 1962; LEDANT *et al.*, 1981; ISENMANN & MOALI, 2000). Les premières mentions datent des années 1980. En mars 1984, un groupe de Perruches à collier a tenté de s'établir dans la banlieue sud d'Alger, au "Gué de Constantine": 4 Perruches à collier y ont été récupérées mortes, peut-être intoxiquées par les rejets d'une usine de produits pharmaceutiques à proximité (R. Fellous, com. pers.). Des individus échappés de chez un particulier ont ensuite été signalés aux environs de Hydra fin 1988 (G. Poncery, com. pers.). Les observations ont repris et sont devenues régulières à partir de 1995, d'abord au Jardin d'Essai du Hamma et à Hydra, ensuite plus largement dans l'agglomération algéroise. Les sites d'observation sont cartographiés à la Fig. 1.

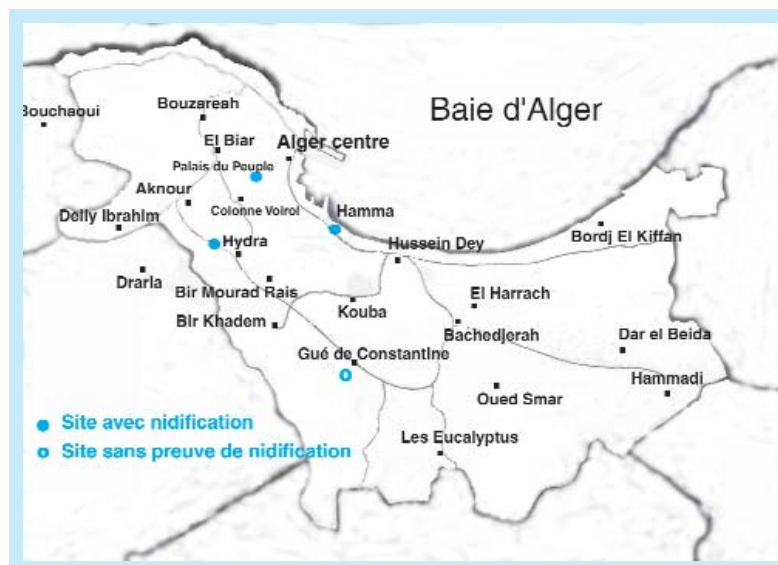


Fig. 1a - Sites d'observation et nidification de la Perruche à collier à Alger avant 2004. - Sites of sightings and breeding of the Rose-ringed Parakeet at Algiers before 2004.

1. Jardin d'Essai du Hamma d'Alger

En 1995, un groupe d'une quinzaine d'individus s'est échappé accidentellement du parc zoologique du Jardin d'Essai. La sous-espèce introduite est celle d'Afrique, *Psittacula k. krameri*, car l'éleveur a indiqué que les oiseaux provenaient du Mali, d'où ils avaient été exportés par véhicule via Tamanrasset (M. Dahmani, com. pers.).

Des couples nicheurs ont été observés dès 1995 (Moulai, 1997) dans le centre et le nord du Jardin d'Essai qui couvre une superficie d'une trentaine d'hectares (description sur www.multimania.com/fellousamina) ; à proximité immédiate, le site de la "colline des Arcades" est régulièrement fréquenté. Bien que les oiseaux soient très bruyants et faciles à repérer, il est resté difficile de localiser des nids. En période hivernale (novembre à février-mars), les observations se concentrent dans de vieux *Ficus macrophylla* et *Ficus retusa*. En été, de grands eucalyptus ainsi que des platanes (*Platanus orientalis*) sont utilisés comme perchoirs. Il n'y a pas d'observation de compétition avec d'autres espèces, ni d'interactions en soirée lorsque des centaines d'Etourneaux sansonnets (*Sturnus vulgaris*) viennent dormir dans les ficus (MOULAI, 1997).

De 1995 à 2004, la population nidificatrice est passée d'une quinzaine à une trentaine d'individus, immatures non nicheurs inclus. Ces oiseaux

sont considérés comme nicheurs réguliers depuis une décennie et font manifestement partie de l'avifaune locale. Les observations concernent le plus souvent de petits groupes tout au long de l'année (maximum 6 ex. ensemble en 2004 - 2005), mais des bandes de 10-15 ex. se forment parfois.

Des captures par de jeunes adolescents des quartiers environnants ont été notées dès 1995, ce qui pourrait avoir un effet non négligeable sur l'abondance et la distribution de ces oiseaux dans le milieu naturel environnant, même si l'espèce reste difficile à capturer. Ces prélèvements s'ajoutent à diverses causes de mortalité (ainsi, en 2004, deux individus ont été trouvés morts à la suite de diarrhées aiguës - M. Metritter, com. pers.) et pourraient en partie expliquer la modeste progression de l'effectif local.

2. Autres sites d'Alger et de sa banlieue

Un groupe de 8 à 10 perruches est établi et niche, au moins aussi depuis 1995, à Hydra dans les jardins de l'ambassade de France (G. Poncery, com. pers.). Il peut s'agir d'oiseaux issus du groupe échappé en 1988. L'espèce est également présente et niche depuis 2000, semble-t-il, au Palais du Peuple. Ces deux sites sont distants de 8 et 5 km à vol d'oiseau du Jardin d'Essai.

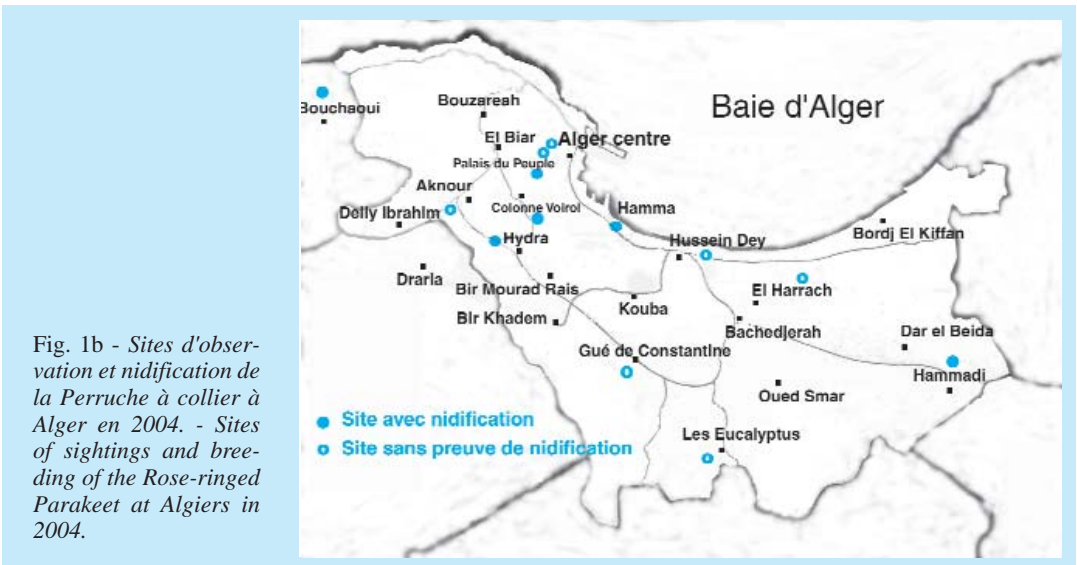


Fig. 1b - Sites d'observation et nidification de la Perruche à collier à Alger en 2004. - Sites of sightings and breeding of the Rose-ringed Parakeet at Algiers in 2004.

En 2000, des Perruches à collier, d'origine inconnue, ont été relâchées volontairement aux abords de l'aéroport d'Alger (Dar El Beida). En 2003 et 2004, des volées de 10 à 20 individus ont aussi été relâchées par des importateurs au port d'Alger (K. Hamr El Khoudoud, com. pers.).

Courant 2004, les mentions se sont multipliées. Des individus ont été observés, en général par paires, survolant de nombreux quartiers et parcs algérois (Fig. 1). Selon un amateur d'oiseaux, 26 oiseaux ont été observés en 2004 à "Colonne Voirol" ; ils fréquentaient régulièrement les jardins de plusieurs ambassades et la nidification a été notée au niveau de la résidence de l'ambassade des USA, dans des cavités servant de pigeonniers dans les habitations de style mauresque. Des perruches sont également notées au "parc de la Liberté" et au "parc Beyrouth" dans le centre d'Alger, à Ben Aknoun (6 exemplaires en vol), à Kouba où un château d'eau abandonné est utilisé comme dortoir par 4-15 exemplaires au cours de l'hiver 2004 - 2005 (K. Hamr El Khoudoud, com. pers.), aux Eucalyptus (sud d'Alger), à Birkhadem (femelle adulte de la sous-espèce nominale capturée en février 2005), à Hussein Dey, à El Harrach (site de l'Institut National Agronomique où elle nicherait), à Hammadi près de Dar El Beida (R. Fellous, com. pers.). Ici, le couple a été capturé en mars 2004 alors qu'il avait entamé sa nidification dans le hourdis du toit d'une habitation en ruine ; deux oeufs ont été récupérés. De même, la nidification a été établie en mai 2004, dans le même genre d'endroit, sous le toit en ruine d'une ferme à Bouchaoui, à 12 kilomètres à l'ouest d'Alger; dans ce site, une quinzaine de Perruches à collier sont souvent observées sur des cocotiers plumeux (*Syagrus romanzoffiana*) et des *Ficus macrophylla* (F. Belbachir, com. pers.).

Provisoirement, au moins 15 sites ont fourni des observations et la reproduction a été établie dans 6 d'entre eux. Une trentaine de kilomètres séparent les endroits les plus distants (Bouchaoui - Hammadi). En fonction des localisations, il est possible d'avoir affaire à deux groupes d'oiseaux: ceux de Ben Aknoun, Hydra, colonne Voirol, le Palais du Peuple, le parc de la Liberté et de

Beyrouth d'une part, ceux de Kouba, la colline des Arcades, le Jardin d'Essai, Hussein Dey et peut être El Harrach d'autre part. La population ne peut être estimée avec précision pour le moment.

Habitats fréquentés

Les milieux les plus prisés sont formés de boisements hétérogènes, avec de grands arbres, comme il en existe dans les jardins publics et privés de l'Algérois. Ils rappellent assez bien les savanes boisées occupées naturellement par ces perruches. Dans ces endroits, les essences prédominantes sont, hormis le palmier dattier (*Phoenix dactylifera*), surtout des arbres exotiques tels que le platane oriental, les ficus (*Ficus macrophylla*, *Ficus retusa*), le cocotier plumeux, divers eucalyptus, des sterculiacées, le palmier des Canaries (*Phoenix canariensis*), des *Washingtonia* ...

Fidèle à sa réputation d'opportuniste, la Perruche à collier met à profit diverses floraisons et fructifications pour se nourrir. Ainsi, en période estivale, elle consomme fréquemment les fruits des nombreux arbres exotiques; parmi eux, ceux du Latanier (*Latania borbonica*), du cocotier plumeux, du *Ficus macrophylla*, du dragonnier (*Dracaena draco*), ainsi que les fleurs du robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). Les cônes du cyprès vert (*Cupressus sempervirens*) et du pin d'Alep (*Pinus halepensis*) seraient aussi exploités à Hydra et au Palais du Peuple. Sont aussi décortiquées les dattes des palmiers dattiers et des Canaries, les fruits des avocatiers (*Persea gratissima*), du néflier du Japon (*Eriobotrya japonica*), du pacanier (*Carya olivaeformis*) et des platanes.

Les perruches ne font souvent que survoler et ne fréquentent guère les boisements monospécifiques de pins d'Alep, de genévriers ou d'eucalyptus.

Les nids trouvés se trouvent à des hauteurs allant de 3 m (ce qui est assez bas) à une dizaine de mètres de haut. Les loges ont des ouvertures larges, d'une dizaine de cm environ. Ils sont creusés en général dans des arbres morts, par exemple un peuplier noir (*Populus nigra*) du Jardin d'Essai, où d'autres espèces caverni-

coles comme le Pic de Levaillant (*Picus vaillantii*) et le Pic épeichette (*Dendrocopos minor ledouci*) creusent des cavités qui pourraient être réutilisées par la Perruche à collier. Les perruches utilisent les cavités naturelles présentes sur certains arbres vivants : des platanes à *Hydra*, un *Grevillea robusta* dont l'entrée de la cavité est encombrée d'un ramassis de petites branches sèches au Palais du Peuple, *Chorisia speciosa* au Jardin d'Essai. L'utilisation de bâtiments est à souligner. La nidification sous les toits et dans les murs ne semble pas exceptionnelle à Alger, tout comme dans d'autres parties de l'aire naturelle de répartition. Par contre, l'utilisation d'un château d'eau abandonné sur les hauteurs de Kouba comme dortoir hivernal semble assez inhabituelle.

Discussion

La Perruche à collier a été mentionnée pour la première fois en 1984 et niche depuis 1995 au moins. Elle élargit progressivement son aire de distribution à travers Alger et sa banlieue. Son installation est à l'évidence favorisée par la multiplicité des lâchers récents. Après une décennie de reproductions, elle pourrait donc avoir constitué une petite population autonome et être bientôt considérée comme acclimatée, même si son développement est contrarié par une pratique toujours vivace des captures d'oiseaux.

Cette installation mérite d'être signalée car les implantations durables d'espèces introduites sont rares au Maghreb, au contraire de divers pays d'Europe. En Algérie, elles se limitent à l'introduction réussie de l'Amarante du Sénégal (*Lagonosticta senegala*) au Sahara (HEIM DE BALSAC & MAYAUD, 1962 et auteurs suivants). D'autres tentatives d'introduction, notamment de phasianidés, n'ont pas fait souche (ISENMANN & MOALI, 2000). Il en irait de même pour de petits groupes d'oiseaux échappés, comme les vorabés *Euplectes a. afer* présents au marais de Réghaïa (est d'Alger) depuis 2001 (K. Rakem, *in litt.*).

Compte tenu des habitats occupés, de nombreuses possibilités d'installation existent dans le Nord de l'Algérie. Diverses agglomérations,

notamment dans la Mitidja (plaine entourant Alger), sont en effet pourvues de parcs ou jardins arborés avec des grands arbres feuillus, presque toujours nécessaires à la nidification. On notera que les résineux et surtout les palmiers en tous genres sont évités en nidification car ils ne fournissent pas ou peu de cavités; en revanche, ils représentent une ressource alimentaire notable à d'autres moments de l'année.

L'installation à Alger contribue à compléter le chapelet de populations introduites sur le pourtour du bassin méditerranéen. L'espèce a en effet été introduite dès la fin du XIXe siècle en Egypte (CRAMP *et al.*, 1985). Elle est plus récente ailleurs. Elle est connue depuis les années 1960 en Israël, au départ du zoo de Tel Aviv (SHIRIHAI, 1995). Les premières observations et indices de reproduction datent de 1995-1996 au Liban (au moins 18 ex. sur le site de l'American University of Beirut - RAMADAN-JARADI & RAMADAN-JARADI, 1997). En Grèce, où les importations proviennent surtout du Pakistan et de Hong Kong, des oiseaux ont été vus en liberté dans plusieurs régions, dont la Crète et un petit groupe aurait niché à Athènes en 1991 (HANDRINOS & AKRIOTIS, 1997). Elle se rencontre en Italie depuis le milieu des années 1970 ; elle est établie au moins en Ligurie (plus de 100 ex.) et en Sicile (20-40 couples - SNOW & PERRINS, 1998). Les mentions de France méditerranéenne sont récentes, entre autres dans la région de Marseille (liste de discussion "Ornitho urbaine"). En Espagne, après la première observation en 1970 et le début des reproductions au milieu des années 1980, l'espèce se répand dans le pays (îles Baléares incluses), surtout le long du littoral méditerranéen ; la population est estimée à 213-254 couples dont 80-100 dans la province de Barcelone (MUNOZ GALLEGO, 2003a). Notons que cet effectif espagnol est sensiblement inférieur à celui de la Conure veuve (*Myiopsitta monacha*) (1.300 couples au moins - MUNOZ GALLEGO, 2003b).

Au Maghreb, seules quelques observations ponctuelles sont connues au Maroc (THEVENOT *et al.*, 2003), sans certitude sur la sous-espèce : une petite population existerait à Casablanca ("jusqu'à 3 ex. vus régulièrement à partir de 1990") et des oiseaux ont été vus le

4 mai 1985 près de Larache puis le 3 janvier 1996 à Asilah. Un mâle a également été noté à Nador avant 2004 et un couple picorait des dattes le 14 mai 2004 dans un parc de l'enclave espagnole de Melilla (D. Jerez Abad et R. Ramirez Espinar d'après J. Franchimont, *in litt.*). Il n'y a toujours pas de population en Tunisie (H. Azafzaf, com. pers.). La population d'Alger serait donc, à tout le moins, une des premières du Maghreb.

De plus en plus d'oiseleurs à Alger et ses environs, mettent en vente des oiseaux exotiques, notamment des psittacidés comme la Perruche à collier (localement nommée "perruche royale") ou la Perruche calopsitte (*Nymphicus hollandicus*). Certains individus s'échappent de captivité. En ce qui concerne la Perruche à collier, la population s'est développée à la fois grâce à des lâchers volontaires par des importateurs, comme ceux opérés au port et à l'aéroport d'Alger, et d'autres lâchers involontaires tels que celui des six Perruches à collier qui se seraient évadées lors d'opérations de nettoyage des cages au parc zoologique de Ben Aknoun.

En Algérie, les oiseleurs importent leurs marchandises en majorité des pays africains, du Mali ou de la Côte d'Ivoire notamment, utilisant les voies terrestre et aérienne mais la voie maritime reste la plus prisée puisque de grandes quantités peuvent être acheminées. En général, les revendeurs achètent ce qu'ils trouvent de disponible durant leurs pérégrinations. Ils revendent leurs marchandises en gros aux oiseleurs; parfois des commandes spécifiques sont effectuées. Pour partie au moins, il est établi que c'est la sous-espèce africaine de la Perruche à collier (*Psittacula k. krameri*) qui a été introduite, à la différence des introductions d'origine asiatique effectuées dans de nombreux autres pays.

D'autres psittacidés ont déjà été signalés à l'état libre dans la métropole algéroise, mais il ne s'agit encore que de mentions de 1-4 ex. au plus : des Inséparables à face rose (*Agapornis roseicollis*), le Yoyo du Sénégal (*Poicephalus senegalensis*) depuis 1989 (A. Faci, com. pers.), la Perruche alexandre (*Psittacula eupatria*), le Perroquet gris (*Psittacus erithacus*). La Perruche ondulée (*Melopsittacus undulatus*) est notée aux

environs de l'aéroport de Dar El Beida et à Draria où plus d'une vingtaine d'exemplaires y sont observés en 2004 (K. Hamar El Khoudoud, com. pers.). L'installation d'autres espèces ne peut donc être exclue.

REMERCIEMENTS - Nous tenons à remercier MM. Belbachir F., Fellous R., Fernandez Lloret C., Dahmani M., Hamr El Khoudoud K., Harik Y., Khiair M., Metritter M., Sebtel M., Poncery G. ainsi que Melle Kadri M. pour leurs informations.

Bibliographie

- CRAMP, S. (Ed.) *et al.* (1985) : *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume IV. Terns to Woodpeckers.* Oxford University Press, Oxford.
- HANDRINOS, G. & AKRIOTIS, T. (1997) : *The Birds of Greece.* Christopher Helm, A. & C. Black, London.
- HEIM DE BALSAC, H. & MAYAUD, N. (1962) : *Les oiseaux du Nord-Ouest de l'Afrique.* Editions Lechevalier, Paris.
- ISENMANN, P. & MOALI, A. (2000) : *Oiseaux d'Algérie, Birds of Algeria.* Société Ornithologique de France, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris.
- LEDANT, J.-P., JACOB J.-P., JACOBS P., MAHLER F., OCHANDO B. & ROCHÉ, J. (1981) : Mise à jour de l'avifaune algérienne. *Gerfaut*, 71 : 295-398.
- MOULAI, R. (1997) : *Composition, structure et dynamique des populations d'oiseaux du Jardin d'Essai du Hamma (Alger) et essai d'estimation des populations d'étourneaux Sturnus vulgaris dans les dortoirs.* Thèse Magister en Agronomie. INA El Harrach. Alger.
- MUNOZ GALLEGO (2003A) : Cotorra de Kramer. Pages 636 - 637 in MARTI, R. & DEL MORAL, J.C. (éds) (2003) : *Atlas de las aves reproductoras de España.* Ministerio de Medio ambiente & SEO, Madrid.
- MUNOZ GALLEGO (2003B) : Cotorra argentina. Pages 638 - 639 in MARTI, R. & DEL MORAL, J.C. (éds) (2003) : *Atlas de las aves reproductoras de España.* Ministerio de Medio ambiente & SEO, Madrid.
- RAMADAN-JARADI, G. & RAMADAN-JARADI, M. (1997) : Notes on some breeding birds in

Lebanon. *Sandgrouse*, 19 : 122 - 125.

SHIRIHAI, H. (1995) : *The Birds of Israel*. Academic Press, London.

SNOW, D.W. & PERRINS, C.M. (1998) : *The Birds of the Western Palearctic*. Concise Edition. Oxford University Press, Oxford.

THEVENOT, M., VERNON, R. & BERGIER, P (2003) : *The Birds of Morocco*. BOU Checklist 20, The Natural History Museum, Tring.

Amina FELLOUS
Agence Nationale pour la
Conservation de la Nature (ANN)
BP 115 Jardin d'Essai
du Hamma, El Anasser,
DZ - 16000 Alger
fellousa2000@yahoo.fr

Riadh MOULAI
Laboratoire d'écologie et environnement,
Faculté des sciences de la nature et de la vie,
Université de Bejaia,
DZ - 06000 Bejaia
moulai741@hotmail.com

Jean-Paul JACOB
7 rue Janquart,
B - 5081 Meux
jp-jacob@yucom.be